

D'autre part, j'ai dit que ce qui était rapporté dans les journaux n'était pas tout à fait exact. J'aimerais attirer son attention sur deux éléments dont tenait compte le directeur de la vérification qui avait mis en place cette forme d'émulation. D'abord, des points pénalisaient les vérificateurs qui gardaient les dossiers des contribuables pour examen, au bureau, durant plus de 60 jours. Je ne vois pas en quoi ceci va à l'encontre des intérêts des contribuables. Au contraire, cela invitait le vérificateur à effectuer son travail rapidement et à retourner immédiatement aux entreprises, qui en ont besoin, leurs dossiers, pour examen.

Je vais lui donner un autre exemple, et j'espère qu'il écoute attentivement. Des points pénalisaient également les vérificateurs lorsque la correspondance qu'ils avaient préparée pour répondre aux contribuables ne satisfaisait pas aux normes d'excellence qui avaient été préparées par le surveillant. Encore là, cela démontre le souci que nous avons de bien servir les contribuables, de leur procurer un service rapide et de traiter de façon humaine avec eux. Alors, cela est opposé à la façon dont le député détourne complètement le sens d'une activité qui a été prise par un directeur de vérification.

* * *

[Traduction]

QUESTIONS OUVRIÈRES

LA COMMUNICATION À DES DIRECTEURS D'ÉCOLE DE
PETERBOROUGH D'UNE LISTE DES PRESTATAIRES
D'ASSURANCE-CHÔMAGE

M. Bill Domm (Peterborough): Monsieur le Président, j'ai appris au cours du week-end qu'on avait publié et fait circuler une liste de chômeurs appartenant à la circonscription fédérale de Peterborough dans huit écoles secondaires de ma région. Cette liste donne le numéro d'assurance-sociale, l'âge, le nombre de semaines de chômage, le nombre de semaines de prestations, ainsi que l'adresse et le nom des chômeurs en question. A titre de projet expérimental pour le centre du Canada, on a demandé aux directeurs de ces écoles de divulguer le nom des élèves figurant sur cette liste.

J'ai 11 imprimés d'ordinateur en ma possession. On cherche sur cette liste les chômeurs qui font partie des effectifs des écoles secondaires de ma circonscription. Est-ce vous le responsable de cette politique? A titre de ministre de l'Emploi et de l'Immigration, êtes-vous à l'origine de cette manœuvre sournoise qui consistait à publier, contre toute éthique, la liste des chômeurs de ma circonscription?

L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, la première fois que j'ai entendu parler de cette affaire, c'est ce matin même. Je serais consterné d'apprendre que les allégations du député sont effectivement fondées. J'ai donné ordre à mes collaborateurs de voir ce qu'il en était et de me faire un rapport le plus tôt possible. Mais pour l'instant, je ne saurais ni infirmer ni confirmer les allégations du député. Tout ce que je peux lui dire, c'est que j'ai donné ordre à mes collaborateurs de se renseigner. Le député peut être assuré que je communiquerai avec lui dès que j'en saurai davantage.

Questions orales

LE REVENU NATIONAL

ON DEMANDE À QUI LE SOUS-MINISTRE FAIT RAPPORT

L'hon. Erik Nielsen (Yukon): Monsieur le Président, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre du Revenu national pour faire suite à celle qu'à posée le député de Cambridge. Le ministre pourrait-il nous dire si le sous-ministre du Revenu fait toujours rapport au bureau du premier ministre ou au BCP?

[Français]

L'hon. Pierre Bussières (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, le leader de l'Opposition à la Chambre devrait savoir que le sous-ministre rend compte à son ministre.

[Traduction]

M. Nielsen: Si je ne m'abuse, il nous assure que non.

LES RÉCOMPENSES DONNÉES AUX VÉRIFICATEURS

L'hon. Erik Nielsen (Yukon): Monsieur le Président, en ce qui concerne ce déjeuner à \$50 qu'on accorde aux vérificateurs en guise de prime pour avoir harcelé les contribuables, le ministre pourrait-il nous dire quelle récompense on leur donne lorsqu'ils réussissent à les prendre en défaut et à les faire mettre sous les verrous? Peuvent-ils espérer un dîner-spectacle à \$500 le couvert? Quel prix leur donne-t-on pour avoir réussi à faire envoyer un contribuable derrière les barreaux?

[Français]

L'hon. Pierre Bussières (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, la question de l'honorable député est tellement stupide qu'elle ne mérite même pas une réponse!

* * *

[Traduction]

LES FINANCES

LE BUDGET—LES DISPOSITIONS FISCALES VISANT LES SOCIÉTÉS
PÉTROLIÈRES

M. Ray Skelly (Comox-Powell River): Monsieur le Président, je voudrais interroger le ministre des Finances (M. Lalonde) au nom des Canadiens dont le revenu n'est pas assez important pour être imposable. Ma question concerne le chèque en blanc de 250 millions de dollars qu'il vient de donner aux sociétés pétrolières sous forme d'une bienheureuse exemption fiscale. En effet, la Chambre a été saisie d'un projet de loi visant à modifier la taxe sur les recettes provenant du pétrole et du gaz grâce auquel ces sociétés récupéreront 250 millions de dollars. Dans son budget, le ministre repousse encore d'un an le rétablissement de la taxe sur les recettes pétrolières supplémentaires, dont la valeur atteint cette année 190 millions de dollars.

Il y a quelques instants, le ministre a dit qu'il faudrait être un charlatan pour prétendre qu'il y a moyen d'aider les chômeurs. Quand cesserons-nous d'accorder aux sociétés pétrolières des exemptions fiscales sans condition alors que rien ne nous garantit que les consommateurs en profiteront ou qu'elles déboucheront sur des investissements au Canada, et quand leurs principaux bénéficiaires sont les multinationales du pétrole qui pourraient tout aussi bien verser cet argent sous forme de dividendes à leur société-mère ou encore l'investir dans la mer de Chine? Bref, quand le ministre va-t-il enfin regarder les choses en face et constater qu'il y a moyen d'être